

PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL DE FACULTÉ
du 26 septembre 2022
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon

Étaient présents : Mme Marie-Christine Autrand ; Mme Nathalie Blanc (jusqu'à 15h15) ; Mme Anne Étienney ; Mme Anne Fauchon ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Laffaille (jusqu'à 13h40) ; M. Damien Mannarino ; M. Jacques Maury de Saint-Victor ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Antoine Pécoud ; Mme Gwénaëlle Perrier ; Mme Despina Sinou ; Muriel Tapie-Grime (jusqu'à 13h30).

Étaient représentés : Mme Nathalie Blanc (à partir de 15h15 par A. Étienney) ; M. Franck Laffaille (à partir de 13h40 par Guilhem Julia) ; Mme Aurelle Levasseur (par A. Fauchon) ; Mme Muriel Tapie-Grime (à partir de 13h30 par A. Fauchon).

Invitées permanentes : Mme Corinne Desprat (jusqu'à 13h30) ; Mme Sandrine Seygnerole.

Invités : Mmes Hélène de Lartigue et Felixia Joseph ; M. Bernardin Mawussi.

Madame le Doyen ouvre la séance à 13 h 00.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Informations diverses.

UFR

* Arrivées :

Collègues BIATSS :

Mme Virginie Gantier (coordonnatrice pédagogique Formation Initiale (en particulier Licences ; titulaire catégorie B, anciennement à l'Institut de Galilée) ; adresse fonctionnelle : resp-fi.dsps@univ-paris13.fr

Mme Koumba Diallo, contractuelle (cellule stages ; départ Mme Sama Abbosh)

Mme Nathalie Lambourdière, contractuelle (retour L1 Droit) et Mme Athalie Cenille (arrivée le 1^{er} octobre ; L1 Droit).

Mme Laura Tedeschi, contractuelle (référente RH).

Mme Jacqueline Xia, stagiaire suite réussite concours (L2 Droit, mutation Mme Nogaye Cissé).

Retour de Mme Myriam Hamyani, contractuelle (L2 et L3 AES).

Un nouvel organigramme a été établi et va être adressé à tous.

Collègues Enseignants-Chercheurs :

M. Philippe Brun (PAST 01 ; avocat général à la 3^{ème} chambre civile Cour de cassation ; retraite M. Nivôse).

M. Jamal Belhadj (PAST 02 ; magistrat TA Cergy ; départ E. Giannesini).

À signaler qu'un poste PAST 01 reste non pourvu (à pourvoir au fil de l'eau ; départ I. Prévost-Desprez).

Rappel : M. Paul Chauvin (MCF 03 ; départ Y.A. Durelle-Marc) ; Mme Marthe Bouchet (PR 01 ; départ Anne Peneau) ; M. Michel Séjean (PR 01 ; départ Didier Guével).

* Départs

Mme Virginie Roche PRAG angliciste (MCF Université d'Artois) ; 1^{er} septembre.

Mme Ghislaine Trocellier, collègue BIATSS (communication et relations extérieures) : retraite au 1^{er} novembre. Elle sera remplacée.

* Mouvements internes :

Mme Nogaye Cissé (formation professionnelle ; départ Mme Nathisha Fernando)

Mme Melissa Boulangé, contractuelle (Logistique, Soutien formations). Elle renforcera cette année la L2 Droit, en soutien à Mme Jacqueline Xia qui sera en congé maternité de janvier à avril inclus.

* Avancement de collègues : Mmes Céline Ruet et Anne Fauchon (MCF HC 01) sont promues à l'échelon exceptionnel (au titre du CNU). M. Julien Cazala (PR 02, 2^{ème} classe) est promu à la 1^{ère} classe et M. Franck Lafaille (PR 02, 1^{ère} classe) est promu à la classe exceptionnelle 1, tous deux au titre de l'établissement.

* Responsable Erasmus : M. Nicolas Porret-Blanc reprend cette charge (à la suite du départ de Mme Roche).

* Recrutement enseignants-chercheurs :

Postes accordés en urgence à DSPS pour la rentrée 2022 : obtention, au titre des mesures d'accompagnement, d'un poste d'ATER en section 02 et du renouvellement d'un CDD d'un an pour la section 01.

Postes accordés en 2023 : MCF 01 (départ Mme Jacquemin janvier 2022) ; MCF 19 (départ Mme Tapie-Grime juillet 2023) ; PR 01 (repyramidage, départ M. Mekki) ; PR 02 (détachement M. Neframi depuis plus de 10 ans) ; PR 04 (recrutement infructueux 2022).

* Travaux et locaux :

- Bureaux J 115, 220 et 222 (trous dans le plafond et fuites pour le bureau J 220) l'assureur a effectué une proposition d'indemnisation dans le cadre de ce sinistre de 3 148.96 €TTC. L'expert assurance de l'Université a indiqué que la proposition faite par notre assurance est « sincère ». La proposition a été signée par le Président le 25 juillet. Nous essayons donc de lancer les travaux de réfection avant la fin de l'année ; pb particulier pour la J 220, il faut stopper la fuite du toit.

- Réaménagement et travaux de peinture cet été des bureaux des collègues BIATSS suivants (H 202 a et b – 204a - 205 – 207- 211).

En cours réfection des salles J 102 et 104 (réunion des deux salles) et réaménagement du bureau des anglicistes (J 100).

- Perspectives 2023 :

Rapatrier dans l'actuelle salle des commissions la cellule « recherche » et « vider » la salle qui jouxte la cellule recherche. La cellule « recherche » deviendrait la nouvelle salle des « commissions » et la salle qui jouxte le nouveau bureau des enseignants. Le bureau K 100 (économistes) deviendrait la nouvelle salle de pause des collègues BIATSS (accès à un point d'eau via les toilettes du rez-de-chaussée) ; la salles K 103 deviendrait le nouveau bureau des économistes et la K 102 deviendrait le bureau des

ATER et doctorants ; l'actuelle salle de pause H 204A des collègues BIATSS deviendrait le bureau de la responsable « pédagogie », Mme Gantier.

Poursuivre le réaménagement et les travaux de peinture de bureaux de collègues BIATSS et EC.

* Laboratoire IDPS : démission de M. Julien Cazala au 1^{er} novembre (élections d'ici là ; co-directrice Mme Marine They).

* Dates :

Réunion HCERES 4/10, 14h30

Nuit du droit 4 octobre 2022 (organisée avec le TC de Bobigny ; venez nombreux).

JPO samedi 11 mars 2023 (**recherche de volontaires s'il vous plait**).

Concours d'éloquence 2023, mardi 14 mars et Fête nationale du droit vendredi 17 mars (Faculté Douai).

Élection des **représentants des personnels des conseils de composantes 29 novembre** (et des élections des représentants des usagers des conseils centraux, 29 et 30 novembre).

Prochain Conseil de Faculté 28 novembre (Bureau : 14 novembre).

UNIVERSITÉ

* Certification langue : 7 juin, rejet du décret de l'obligation de passer certification anglais (Licences). Mais cela devrait revenir sous une autre forme. Le réseau des CFVU est en attente d'une réponse de la nouvelle ministre. La question se pose aussi de la possibilité de certification en anglais pour l'entrée en master.

* Future accréditation : rappel sur le fait qu'il n'est pas possible de changer d'intitulé de mention ou de diplôme en cours de contrat ; il faut attendre le nouveau contrat (2025). Pour formations co-accréditées, contacter les autres établissements pour connaître qui va faire le dépôt.

* Retour HCERES : réception fin septembre des documents d'autoévaluation, le calendrier sera revu. Les fiches projets sont à rendre début 2023 ; calendrier à venir dans le courant de l'automne. Réunion HCERES 4/10, 14h30.

* Hyperplanning : attention, les horaires de cours sont par créneau de 1h30. Il faut respecter au mieux ces créneaux horaires pour répartir au mieux les salles. Impossible de demander des créneaux de 2 h.

* Nouveaux responsables de composantes : Mme Sabrina Juillet-Garzon (UFR LLSHS) et Bruno Manil, (Institut Galilée) ; M. Bernard Froment, administrateur provisoire IUT St Denis (élections infructueuses).

MESRI

* Trouvermonmaster : la plateforme est quasiment bouclée. Le nouveau dispositif sera en place pour la campagne 2023. L'ouverture se ferait en mars ; en juin examen des dossiers avec résultats le 15 juillet et inscription jusqu'au 22/7.

Les vœux se font par « mention » mais il devrait être possible de prévoir indication des « parcours » (fondamental pour nous). Chaque étudiant aurait droit à environ 20 vœux (par mention ?).

Quelques chiffres pour notre Faculté : 168 étudiants provenant de la sélection M1 mention Droit (242 places 74 places vacantes) et 35 provenant de la sélection M1 Sciences Po (88 places ; 53 places vacantes). Résultats pas bons ; même problème dans les autres facultés, y compris, par exemple, à Panthéon-Assas (32 places vacantes).

* Décret RIPEC : rappel, le sens des conclusions du rapporteur sont très favorables (illégalité de l'interdiction du cumul pour les C1 et C2) ; à la suite du nouveau décret n° 2022-1231 du 13 septembre 2022 qui annule l'interdiction du cumul pour la C2 mais la maintient pour la C1, nous (travail de Jean-Jacques Menuret) avons produit une note en délibéré tendant au maintien de l'annulation de cette dernière. La lecture devrait intervenir le 28/9...

* Arrêté « doctorant » : on ne parle plus de « thèse » mais de « doctorat » et, surtout, introduction du « serment » (article 16 modifiant l'article 19 bis de l'arrêté 2016).

2- Présentation par Mmes Hélène de Lartigue et Felixia Joseph du service Qualité.

Mesdames de Lartigue et Joseph sont accompagnées par M. Édouard Beau, tous membres de la DASAC (Direction Appui à la Stratégie et Amélioration Continue).

Mme de Lartigue présente l'objet du service Qualité dont le périmètre s'élargie au-delà de la formation professionnelle et laisse la parole à Mme Joseph.

Celle-ci rappelle l'importance de la certification Qualiopi et les étapes de l'évaluation.

Les améliorations apportées par la certification Qualiopi pourront bénéficier à la formation initiale.

3- Présentation par M. Bernardin Mawussi, son président, de la Section disciplinaire.

M. Mawussi rappelle que depuis 2019 n'est plus une juridiction mais un simple organe (4 collèges A, collèges B et 8 usagers, seulement 3 actuellement) dont les recours doivent être formés devant le Tribunal administratif.

Il rappelle les 3 étapes : la saisine, instruction et sanctions.

Pour DSPS, en-tête du nombre de saisine, sur le mandat (depuis 2020) : une cinquantaine de dossiers, dont 4 relaxes et 54 sanctions.

Il indique également qu'actuellement la section ne peut se tenir faute d'étudiants ; il faut attendre les élections du 29 novembre pour que de nouveaux étudiants soient élus. Mme Fauchon fait part de sa grande inquiétude. Elle rappelle qu'il est indispensable qu'elle se tienne et plus souvent (cas urgents ne peuvent supporter l'attente).

4- Procès-verbaux du Conseil du 8 juin 2022 et du Conseil exceptionnel du 1^{er} septembre 2022.

Le Conseil se prononce sur les procès-verbaux du Conseil du 8 juin 2022 et du Conseil exceptionnel du 1^{er} septembre 2022.

Vote favorable à l'unanimité (1 abstention).

5- Présentation de l'équipe décanale.

La prise de fonction du second mandat datant du lundi 19 septembre, Madame Fauchon présente les membres de l'équipe décanale, légèrement remaniée :

- Madame Muriel Tapie-Grime, assessseure à la Pédagogie ;
- Madame Anne-Cécile Martin et Monsieur Jean-Jacques Menuret, vice-doyens à la Communication (Mme Martin) aux Affaires Internes et aux Relations Institutionnelles (M. Menuret) ;
- Madame Despina Sinou, vice-doyen aux Relations Internationales ;
- Monsieur Antoine Pécoud et Monsieur Guilhem Julia, vice-doyens à la Recherche.

Il est rappelé que, pour les binômes, la PRP prévue est partagée.

6- Audition de Mme Despina Sinou (vice-doyen aux Relations internationales).

Préalablement, Mme Fauchon rend un très grand hommage aux travail effectué par Mme Virginie Roche, vice-doyen aux RI entre 2018 et 2022 (en binôme avec Mme Sinou à partir de 2019), qui a quitté la Faculté à la suite de sa nomination comme MCF à l'Université d'Artois.

Mme Roche a fait preuve d'un très grand dévouement et d'une fidélité sans faille. Mme Sinou ayant formulé le souhait de rester seule, il n'a pas été cherché un successeur à Mme Roche.

Mme Sinou rend son rapport :

* Départs :

Notre collègue Charles Reiplinger, Vice-président des relations internationales à l'Université Sorbonne Paris Nord, quitte ses fonctions à la fin du mois de septembre ; il sera remplacé par le professeur Guy Dirras. Nous exprimons à Charles notre profonde gratitude pour tout le travail accompli, pour l'université et pour l'UFR DSPPS, notamment dans le cadre du projet d'Alliance européenne, qu'il a su mener avec talent et conviction, et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite !

Notre collègue Virginie Roche-Tiengo, Vice-doyen aux relations internationales et institutionnelles, nommée maître de conférences à l'Université d'Artois à la rentrée 2022, quitte ses fonctions auprès de notre UFR. Elle a été, pendant ses longues années de service dans notre UFR, bien plus qu'une collègue polyvalente et polyglotte et notre « binôme » pour le portefeuille des relations internationales ; elle en a été l'un des piliers – et surtout une amie, un soutien inconditionnel et une compagne de route pleine de talents et d'enthousiasme pour partir vers de nouveaux horizons académiques, interdisciplinaires et internationaux. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions !

Alliance européenne d'universités :

Le projet d'Alliance européenne d'universités piloté par le Président Christophe Fouqueré et le VRDI Charles Reiplinger n'a pas réussi à obtenir le financement de la Commission européenne. Les partenariats entamés demeurent néanmoins possibles, au niveau bilatéral ou multilatéral. Pour rappel, les universités partenaires sont : l'Université de Campanie Luigi Vanvitelli (Italie), l'Université des sciences appliquées de Tampere (Finlande), l'Université de Malaga (Espagne), l'Université des sciences appliquées de Würzburg-Schweinfurt (Allemagne) et l'Université des sciences appliquées de Kaunas (Lituanie).

Nous garderons le contact avec l'Université de Campanie Luigi Vanvitelli (Italie) et l'Université de Malaga (Espagne), dont les spécialités sont plus proches des nôtres.

* Espagne :

Des discussions ont été menées avec le Dr. Rubén Comas Forgas, professeur au Département de Sciences de l'Éducation appliquées à l'Université des Îles Baléares (Majorque), spécialisé dans l'enseignement des disciplines juridiques au moyen des nouvelles technologies et dont les recherches portent sur les enjeux éthiques de l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur en Europe. Il nous propose de conclure dans un premier temps un nouvel accord Erasmus entre l'UFR DSPS et les Départements de Droit et de Sciences de l'Éducation appliquées de l'Université des Îles Baléares, dans le but d'intervenir et de travailler conjointement sur ces thématiques – un projet qui pourrait intéresser notamment le M2 Droit du numérique (*projet porté par Despina Sinou*).

* Grèce :

Une proposition de partenariat avec le Département d'Études internationales et européennes de l'Université du Pirée a été discutée pendant l'été. Le nouveau partenariat s'articulerait notamment autour d'une mobilité enseignante et étudiante et d'une coopération au niveau de la recherche sur des thématiques d'actualité, telles que le droit de l'énergie. Notre interlocuteur principal, le professeur Nicolas Farantouris, chaire Jean Monnet sur le Droit européen de l'énergie et directeur d'un M2 Droit de l'énergie, organise notamment des séminaires et des écoles d'été bénéficiant de financements européens et auxquels l'UFR DSPS pourrait être associée (*projet porté par Despina Sinou*).

Sur les recommandations du VPRI Charles Reiplinger, nous poursuivrons la collaboration proposée avec l'Université Panteion d'Athènes, qui n'a pas abouti initialement dans le contexte du projet d'Alliance européenne piloté par l'USPN. Despina Sinou a rencontré à cet effet la Vice-rectrice des relations internationales, professeur Marianna Psylla, qui a déjà des projets de collaboration avec l'UFR de Communication de l'USPN et auxquels notre UFR DSPS pourrait être associée (*projet porté par Despina Sinou*).

* Italie :

À l'initiative de notre collègue, VPRI Charles Reiplinger, un nouveau partenariat a vu le jour avec l'Université de l'Insubrie (Côme et Varèse). Une mission institutionnelle de la Présidence de l'USPN à Côme fin juin a permis de négocier les bases de ce nouveau partenariat. Du côté de l'UFR DSPS, un premier entretien a eu lieu en visioconférence le 8 septembre dernier avec le Vice-recteur aux relations internationales, Giorgio Zamperetti, professeur de droit commercial, et avec la participation de Charles Reiplinger, Didier Guével, Despina Sinou et Jean-Jacques Menuret. Par ailleurs, les 29 et 30 septembre 2022 nous accueillerons la délégation italienne lors d'une visite institutionnelle qui sera l'occasion de discuter les termes du nouveau partenariat avec les facultés de droit des deux établissements.

* Argentine :

Deux nouveaux projets de partenariat avec l'Université de Buenos Aires et l'Université nationale de La Plata (universités publiques) ont été négociés lors d'une mission de recherche effectuée en juin 2022, avec la participation de Despina Sinou et Virginie Roche-Tiengo (co-porteurs du projet) et de Jean-Jacques Menuret.

Ce projet, mené avec deux des plus prestigieuses universités argentines et rejoignant d'éminents collègues tels que le professeur Fabián Salvioli, rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition (La Plata) et le professeur Emiliano Buis (Buenos Aires), avait bénéficié d'une bourse de 3.000 € accordée par le Conseil pour le développement des relations internationales (CDRI) de l'USPN, ainsi que de la subvention de deux laboratoires (IDPS et Pléiade) et de l'UFR DSPS.

Outre les activités de recherche qui ont représenté une partie essentielle du séjour, notre délégation a été reçue, lors de sa visite à La Plata, par le Doyen de la Faculté de Sciences juridiques et sociales de l'Université de La Plata, ainsi que par le directeur de son Institut de droits de l'homme, professeur Fabián Salvioli, et des enseignants-chercheurs de son équipe. Nous avons obtenu l'accord de principe du doyen pour la conclusion de notre partenariat suivant la procédure de l'USPN (accord-cadre et convention d'application). Nous avons reçu également des propositions pour un projet de recherche conjoint sur la mémoire collective, pour des enseignements dans le cadre de séminaires sur place, ainsi que pour la participation de nos étudiants de DSPS à un concours de plaidoirie sur le système interaméricain de protection des droits de l'homme.

Lors du séjour à Buenos Aires, notre délégation a été accueillie par la Vice-doyenne aux relations internationales de la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, professeur Silvia Nonna, qui nous a donné également son accord de principe pour la signature prochaine de notre accord. Notre partenariat porterait notamment sur l'enseignement et la recherche dans les domaines d'intérêt commun, tels que le droit international, la justice, les droits de l'homme et le droit de l'environnement et du développement durable.

Enfin, nous avons été reçus par l'attachée de coopération universitaire de l'ambassade de France, Sylvie de Maussion, ainsi que par le directeur du Centre franco-argentin des hautes études en sciences sociales de l'Université de Buenos Aires (géré par le Quai d'Orsay), Christophe Giudicelli, avec lesquels nous avons discuté de notre stratégie de coopération avec l'Amérique latine et des pistes de financement possibles (*projet porté par Despina Sinou et Virginie Roche-Tiengo*).

* États-Unis :

Le 11 juillet dernier, nous avons reçu la visite d'une délégation de l'Université du Missouri (Kansas City), composée notamment du Doyen de la Faculté de droit, Madame Barbara Glesner Fines et du professeur Rana Lehr-Lehnardt, responsable des études à cette même faculté (déjeuner avec le doyen Anne Fauchon et Mme Virginie Roche). Un accord de principe sur la base d'un nouveau partenariat a été obtenu et le projet est en cours de négociation (*projet porté par Virginie Roche-Tiengo et Despina Sinou*).

* Cambodge :

À l'initiative de Yann Charles, VDRI de l'Institut Galilée et nouveau chargé de mission Asie auprès du Président de l'USPN, le partenariat déjà existant entre plusieurs départements de l'USPN et des établissements cambodgiens a vocation à s'élargir à l'UFR DSPS. Une première réunion d'information a eu lieu le 22 septembre dernier dans nos locaux, avec la participation de Despina Sinou, VDRI de l'UFR DSPS, et d'enseignants-chercheurs des deux laboratoires (IDPS et IRDA) ayant déjà un lien

avec le Cambodge. Une réunion en visioconférence aura lieu début octobre avec M. Laurent Mesmann, conseiller spécial du Recteur en matière de coopération universitaire à l'Université Royale de Droit et des Sciences économiques de Phnom Penh, afin d'explorer les possibilités de signature d'un accord-cadre et d'une convention d'application. Par ailleurs, un colloque est organisé par l'IRDA et la Structure fédérative « Les Communs » à Phnom Penh en décembre prochain, réunissant plusieurs membres de ce laboratoire (*projet porté par Despina Sinou*).

* Inde :

Le doyen de la Faculté de droit de l'Université Christ de Bangalore, professeur J. Nair, sera accueilli en tant que professeur invité à l'IDPS en octobre-novembre 2022. Ce séjour sera l'occasion de discuter les termes d'une convention d'application entre nos deux établissements (*projet porté par Geetha Ganapathy et Despina Sinou*).

7- MCCC L3 Science politique (gel du TD Sociologie du genre)

À la demande de la responsable de la formation, Mme Tapie-Grime, Mme Fauchon a sollicité auprès du vice-président de la CFVU (accord donné le 16/9) le gel du TD « sociologie du genre » (semestre 5, L3 Science Politique ; 1 groupe, 15 h). En effet, les démarches pour recruter de la section 19 sont restées vaines, impossible de trouver un ou une vacataire disponible. Les étudiants ont été prévenus le 16/9.

Il convient d'adapter les MCCC de cet enseignement, sociologie du genre, composé de 18 h CM et donc de 15 h TD (1 gr). Il est à signaler à cet égard qu'il n'existe aucun redoublant concerné.

Il est proposé au Conseil, en accord avec M. Julien Vitores qui assure le CM, de **maintenir l'examen écrit de fin semestre** et, afin d'offrir une seconde chance, d'organiser un **oral de rattrapage pendant la session de juin**. Cette matière relèverait ainsi d'un régime équivalent à celui des matières sans TD.

Vote favorable à l'unanimité (2 abstentions).

8- Co-direction de la Capacité en Droit (à compter du 1^{er} septembre)

Le Conseil se prononce sur le souhait de M. Alain Pipart, actuel responsable de la Capacité en droit, de se faire dorénavant épauler dans ses fonctions par Monsieur Paul Chauvin (nouveau MCF 03).

Vote favorable à l'unanimité.

9- Co-direction de la mention Licence AES (à compter du 1^{er} septembre)

Le Conseil se prononce sur le souhait de M. Xavier Dauchy, actuel responsable de la mention Licence AES, de se faire dorénavant épauler par M. Jamal Belhadj (nouveau PAST 02) qui enseigne depuis très longtemps dans la mention (comme ATER puis comme vacataire).

Vote favorable à l'unanimité.

10- Co-direction de la mention Masters Droit (à compter du 1^{er} septembre)

Madame Anne Cammilleri et Monsieur Thomas Le Gueut, co-reponsables de la mention ont démissionné courant 2021-22.

La tâche va être lourde ces deux prochaines années (auto-évaluation + nouvelle offre).

Les collègues titulaires déjà en place sont, sauf exceptions, déjà très sollicités, c'est pourquoi Mme Fauchon s'est rapprochée des nouveaux PR 01 (M. Menuret, président de la section 02, s'est rapproché de ses collègues, mais pas de volontaire), arrivés à la rentrée, Mme Marthe Bouchet et M. Michel Séjean, qui veulent bien reprendre cette responsabilité.

Inconvénient, ils sont tous deux nouveaux dans l'établissement mais, concrètement, ce sont surtout les responsables des formations qui devront commenter les documents à remplir. Leur rôle sera principalement de coordonner le tout et de présider les Conseils de perfectionnement.

Le Conseil se prononce sur ces deux nominations.

Vote favorable à l'unanimité.

11- Co-direction du M2 PCPE (à compter du 1^{er} septembre, pour un an)

Lors de sa réunion du 3 mai 2021, le Conseil s'est prononcé sur le remplacement, pour l'année universitaire 2021-22, de M. Mehrdad Vahabi, PR 05 (CRCT 1^{er} semestre 2021-22 ; délégation CNRS 2d semestre 2021-22) par M. Mehdi Mortazavi à la co-direction du M2 Politiques commerciales avec les Pays Émergents (PCPE) avec Mme Geehta Ganapathy.

M. Mehrdad Vahabi est appelé momentanément à prendre la tête du laboratoire CEPN. Il bénéficiera d'une décharge importante et ne pourra reprendre la co-direction de cette formation cette année encore.

C'est pourquoi le Conseil se prononce, à la demande de Mme Ganapathy, sur le renouvellement, pour l'année 2022-23 de M. Mortazavi à la fonction de co-directeur du M2 PCPE.

Vote favorable à l'unanimité.

12- Questions diverses (IDEF M1 droit des affaires en anglais ; proposition de conventionnement avec la FACO ; redoublement en L1)

IDEF M1 Droit des affaires : rappel, l'UFR DSPS duplique, depuis 2005 environ, sa licence Droit auprès du Collège privé grec l'IDEF (Institut D'Études Francophones), ainsi que ses M1 et M2 Droit des affaires. Depuis des années, certains étudiants, le français perdant de son aura au profit de l'anglais, réclament à pouvoir suivre la formation du Master 1 en anglais. Ils veulent être formés au droit français (mais sans pour autant en parler la langue). L'IDEF a résisté, mais face à l'assaut de plusieurs Universités françaises (Toulouse, Panthéon-Sorbonne, Savoie Mont Blanc, Aix Marseille, Lyon 3 et Angers) qui créent de tels Masters 1 et 2 à compter de 2021-22, ses responsables nous demandent à ouvrir à notre tour une telle formation en Master

1, faute de quoi, ils craignent que notre formation actuelle perde toute attractivité auprès des étudiants de l'IDEF. Une proposition de maquette du M1 Droit des affaires, en anglais, sera faite au Conseil prochainement.

La FACO, établissement privé, met en œuvre un parcours de 3 ans dont la structure et le contenu pédagogique sont semblables à ceux de la Licence de Droit délivrée par les Facultés. Elle délivre un diplômé privé et n'est pas habilitée à délivrer la Licence de Droit. C'est pourquoi elle propose un conventionnement afin de faire bénéficier à certains de ses étudiants de 3^{ème} année du diplôme national de Licence de Droit dans le cadre d'un cursus double-diplômant avec une Faculté de Droit.

En contrepartie, la FACO accepterait de faire bénéficier gratuitement de sa préparation Barreau intensive à un groupe d'étudiants de 5^{ème} année de Droit de l'Université Paris Nord. Les membres du Conseil ne trouvent pas la contrepartie suffisante, ce d'autant que le travail d'examens serait très important. Il est connu par ailleurs que la FACO a fait des propositions identiques à d'autres Facultés qui ont toutes décliné.

Le taux d'échec en Licences est très important, en particulier en L1 Droit. Mme Fauchon a fait faire, en interne, des statistiques afin de déterminer, quel pourcentage d'étudiants ayant échoué (à la seconde session), avec égale ou inférieure à 5 (et défaillants) en 2020-21 avait validé en 2021-22. Ce pourcentage est de 0 pour les trois Licences 2 (à peine supérieur en L2 et L3). Force est de constater que le redoublement est inefficace pour cette frange d'étudiants et ne fait que renforcer l'échec. Il va donc être proposé au Conseil une modification des MCCC afin d'exclure le redoublement de droit dans une telle hypothèse (restera la possibilité de demander un redoublement exceptionnel si une situation particulière d'une extrême gravité le justifie).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 14.

Le doyen,

Anne Fauchon